

---

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

---

Commission restreinte du 07/10/2024  
EXTRAIT DU PV DE LIGUE

### CLASSEMENT DES INSTALLATIONS

### CONFIRMATION DE CLASSEMENT

#### **BUC – STADE ANDRE DUFRANNE N°2 – NNI 781170102**

Reprise de dossier suite à la décision de la C.F.T.I.S. du 23/11/2023 ayant classé l'installation en niveau T5 SYN jusqu'au 13/04/2024 dans l'attente de réception des tests insitu.

La C.R.T.I.S. reprend connaissance de la demande de classement et accuse bonne réception des tests in situ décennaux réalisés en date du 29/06/2024.

**Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de cette installation en Niveau T5 SYN jusqu'au 23/11/2033.**

### CLASSEMENT ECLAIRAGE

#### **JOUARS-PONTCHARTRAIN – COMPLEXE SPORTIF DE LA BONDE – NNI 783210101**

L'éclairage de cette installation n'était pas classé. Contrôle de l'éclairage effectué par M. LEDUC, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 26/09/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 19/09/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 276 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.56
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.75

**La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 01/10/2028.**

\*\*\*\*\*

#### **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX – STADE DE LA COULDRE N°2 – NNI 784230102**

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E5 jusqu'au 24/05/2024.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. LEDUC, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 01/10/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 13/05/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : IM
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 187 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.43
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.61

**La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 01/10/2026.**